

à Sens

Dossier
nature en ville :
Sens prépare l'avenir



Le magazine des Sénonais > Juillet - Août 2026

édito

Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

À l'heure où j'écris ces lignes, notre ville connaît un épisode de canicule. Les températures sont éprouvantes pour tous, et plus encore pour les plus fragiles : nos tout-petits, nos aînés, les personnes isolées ou vulnérables.

Dans ces moments, chacun mesure combien les espaces verts sont essentiels à la qualité de vie. Ils ne sont pas seulement des lieux agréables ou décoratifs. Ils sont des espaces de fraîcheur, de respiration, de promenade et de rencontre. Ils contribuent à rendre les épisodes de chaleur moins violents et permettent aux Sénonais de trouver, près de chez eux, un peu d'ombre et de répit.

Le parc du Moulin à Tan, le square Jean-Cousin, le jardin Corneille, le verger de la Croix des Brûlés, les berges de l'Yonne, mais aussi nos squares, nos jardins et nos cours d'école végétalisées témoignent de cette richesse. Sens dispose déjà d'un patrimoine vert important. Surtout, ce patrimoine se développe. Il s'étend, se transforme, s'adapte. C'est le signe d'une ville qui prépare l'avenir et qui prend pleinement en compte les effets du changement climatique.

Dans ce numéro, vous découvrirez aussi l'envers du décor. Développer les espaces verts, ce n'est pas seulement planter davantage. C'est aussi adapter les méthodes de travail, choisir des essences plus résistantes, protéger les sols, mieux gérer l'eau, repenser l'entretien au quotidien. C'est un travail patient, exigeant, mené par les agents du service des parcs, jardins et espaces verts, que je veux ici remercier pour leur engagement.

Cette politique ne peut réussir qu'avec un important effort de sensibilisation qui est mené au sein des écoles évidemment mais aussi auprès de l'ensemble des Sénonais de tous âges : nous devons apprendre à mieux connaître le vivant pour mieux le respecter.

Je vous souhaite un très bel été à Sens. J'espère avoir le plaisir de vous croiser nombreux dans nos parcs, nos jardins, sur les berges de l'Yonne, mais aussi lors des nombreuses manifestations culturelles et animations qui feront vivre notre ville tout au long de la saison estivale.

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.
Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.
Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz, Dorothée Censier, Gaëlle Mathieu.
Maquette : Julia Lourenço, Emelyne Methivier, service communication Ville de Sens.
Photo de couverture : Moulin à Tan, Hélène Allard.
Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Gaëlle Mathieu, Dorothée Censier.
Service communication Ville de Sens, 123rf. DR.
Impression : Chevallion imprimeurs. Dépôt légal à parution : ISSN 1279-8525.
Tirage : 15 800 exemplaires.
Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex
Tél. 03 86 95 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr

↓ publié sur les réseaux



Une photo de @sensintense.tourisme sur Instagram



Une photo de @ville_de_sens



www.ville-sens.fr

9 000 Le chiffre du mois

C'est le nombre de mégots ramassés par les agents municipaux chaque semaine !



Une photo de
@alex_bakovic
sur Instagram

→ sommaire

Dossier

p.4-9

Nature en ville :
Sens prépare l'avenir



Des nouveaux jardins familiaux
Pour cultiver la terre et récolter du lien

p.10

Cadre de vie
Sens décroche sa 4^{ème} étoile « Ville Éco-Propre »

p.11

Culture
Sens en scène : demandez le programme

p.12-13

Sports
Juillet-Août : un été sportif pour tous à Sens.

Sécurité
Jérôme Gouhier et Charline Ackermann Gendarmes, époux et Sénonais.

p.14-15

Travaux
Rue Gâteau, rue Beaurepaire : la Transformation du cœur de ville entre dans sa dernière phase

p.16-17

Si on sortait / L'agenda p.18-19

L'actualité en bref p.20

Expressions p.21

Retour en images p.22-23



Une photo de @grand_senonais sur Instagram

dossier

nature en ville Sens prépare l'avenir



→ 3 questions à

Gérard Brunin, adjoint au maire chargé de la ville du quotidien, du cadre de vie et de l'environnement

■ **Les espaces verts sont-ils encore seulement un sujet de fleurissement ?**

Le fleurissement reste important, bien sûr. Il participe à l'image de Sens, au plaisir de vivre dans une ville soignée, agréable, accueillante. Mais aujourd'hui, les espaces verts vont beaucoup plus loin que cela. Ils ne sont plus seulement là pour embellir la ville : ils sont devenus une infrastructure essentielle du cadre de vie. Un parc, un square, une cour d'école végétalisée, une aire de jeux ombragée ou un jardin partagé, ce sont des lieux de fraîcheur, de respiration, de rencontre. Ils contribuent à l'attractivité de Sens, à la lutte contre les îlots de chaleur, à la biodiversité et, tout simplement, au bien-être des habitants.

C'est aussi ce que montre l'évolution du label Villes et Villages Fleuris. Aujourd'hui, on n'évalue plus seulement la qualité du fleurissement on regarde aussi la gestion durable, la place du végétal, la sobriété dans l'usage de l'eau, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité ou encore la qualité paysagère. Le fait que Sens conserve ses 4 Fleurs sans discontinuité depuis 1991, malgré l'évolution des critères, montre bien que la Ville et ses services ont su faire évoluer leurs pratiques, s'adapter aux nouveaux enjeux et maintenir un haut niveau d'exigence.

■ **Les surfaces gérées par le service des espaces verts ont fortement augmenté. Que révèle cette évolution ?**

Elle dit beaucoup de la transformation de Sens. Au début des années 1980, le service des parcs, jardins et espaces verts gisait environ 40 hectares pour la Ville. En 2024, nous étions à 198 hectares. Et cette surface continue encore d'augmenter avec les nouveaux projets : le jardin Corneille, les Promenades, l'extension de la coulée verte, etc.

Au total, le service gère aujourd'hui 330 hectares pour la Ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais. C'est un vrai changement d'échelle. Cela montre que les espaces verts ne sont plus considérés comme des espaces d'agrément, mais comme des équipements essentiels pour préparer la ville de demain.

Le jardin Corneille, créé lors du précédent mandat aux Champs-Plaisants, en est un bon exemple. Avec sa micro-forêt et ses arbres plantés avec les élèves, il montre comment on peut transformer un quartier en donnant plus de place à la nature.

L'autre grand sujet, ce sont les Boutours. Cette **Zone d'aménagement différé constitue un véritable réservoir de biodiversité aux portes de la ville**. Pour le mandat 2026-2032, l'objectif sera clair : préserver cet espace naturel, protéger et, quand c'est possible, retrouver les rus qui le traversent, tout en permettant aux habitants de mieux se l'approprier. Cela peut devenir un lieu de promenade, de pédagogie,

de respiration, mais aussi un vrai levier d'attractivité pour le sud de Sens.

■ **Quelle place donnez-vous à la pédagogie et aux usagers dans cette politique ?**

Elle est centrale. Une politique des espaces verts ne peut pas être seulement technique. Elle doit être comprise et vécue par les habitants. C'est pourquoi nous développons les animations nature, les interventions auprès des écoles, les propositions faites aux enseignants tout au long de l'année, mais aussi les rendez-vous destinés au grand public, notamment pendant l'été.

Avec « Graines de Sénonais », les enfants s'initient au jardinage dans le cadre scolaire. Avec les animations autour des oiseaux, des arbres, des chauves-souris ou de la biodiversité, ils apprennent à regarder autrement leur environnement. C'est très concret : quand un enfant comprend le rôle d'un arbre ou d'un insecte pollinisateur, il respecte davantage la nature et les espaces publics.

Et puis les espaces verts sont aussi des lieux de lien social. On le voit très bien l'été, avec les apéro-concerts au Moulin à Tan, qui rassemblent beaucoup de familles. On le voit aussi aux jardins familiaux des Boutours : on y cultive des légumes, mais aussi des échanges, des habitudes, des relations de voisinage. À Sens, la nature embellit la ville, bien sûr, mais elle aide surtout à mieux vivre ensemble.

Sens cultive son patrimoine vert face au défi climatique

À Sens, les espaces verts ne sont plus seulement une affaire de fleurissement. Parcs, squares, promenades, jardins partagés, aires de jeux ou alignements d'arbres forment un patrimoine vivant qui structure la ville autant qu'il l'embellit. Il rafraîchit les quartiers, favorise la biodiversité et améliore le cadre de vie.



Avec près de 330 hectares gérés pour la Ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais, le service des parcs, jardins et espaces verts, fort de 47 agents, voit ses missions évoluer. « *La première chose, c'est déjà de maintenir ce qui existe* », rappelle Aurélien Loizeau, responsable du service. « *Ensuite, il faut développer et améliorer les surfaces existantes pour répondre aux enjeux climatiques.* »

Car le changement climatique oblige à revoir les habitudes. Étés plus secs, épisodes de chaleur, sols parfois difficiles : planter aujourd'hui, c'est anticiper les conditions de demain. « *On ne peut plus raisonner exactement comme il y a vingt ou trente ans* », souligne Aurélien Loizeau. « *Il faut tester, observer, accepter aussi que certaines essences fonctionnent mieux que d'autres.* »

Depuis plusieurs années, la Ville expérimente ainsi de nouvelles variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. Plusieurs chênes ont été plantés afin d'évaluer leur adaptation au climat sénonais. D'autres essais concernent des érables ou des végétaux plus résistants à la sécheresse. « *L'autre facteur déterminant est la qualité du sol* », précise le responsable. « *Nous avons des sols très calcaires et certaines essences ont plus de difficultés à se développer.* »

Cette approche accompagne les grands projets urbains : transformation des Promenades, requalification de la place Jean-Jaurès, rénovation de squares, végétalisation des cours d'école. L'objectif est le même : créer des espaces plus ombragés, plus sobres en eau, plus agréables et plus durables.

Mais l'adaptation concerne aussi les méthodes d'entretien. « *L'enjeu, ce n'est pas seulement de planter plus, c'est aussi d'entretenir autrement* », résume Aurélien Loizeau.

Le mulching en est un exemple : l'herbe tondue finement est laissée sur place, où elle se décompose naturellement. Elle nourrit le sol, limite l'évaporation et réduit les déchets verts. Le paillage répond à la même logique en couvrant les sols avec du bois broyé, des feuilles ou d'autres matières végétales, il protège la terre et limite les besoins en arrosage.

Désimperméabilisation, récupération des eaux de pluie, diversification végétale, continuités écologiques : ces évolutions parfois discrètes transforment la manière de concevoir les espaces publics. « *On travaille davantage avec le vivant* », conclut Aurélien Loizeau. « *C'est comme cela que l'on prépare une ville plus fraîche, plus résistante et plus agréable à vivre.* »



Les Boutours, un futur poumon vert pour le sud de Sens

Créée par arrêté préfectoral en 2022, la Zone d'Aménagement Différé qui s'étend sur des terrains de Sens et Maillot offre l'opportunité de préparer l'avenir en préservant un vaste espace naturel et la protection des rûs (Blin, Monsalé, Boutours, ...). Depuis plusieurs années, la Ville acquiert progressivement des parcelles de cette ancienne zone maraîchère afin de protéger son riche potentiel écologique. À terme, le site pourrait accueillir des cheminements doux, des espaces boisés et des parcours nature reliant le complexe sportif René-Binet aux quartiers environnants. Inscrit dans la continuité de la ceinture verte de Sens, ce projet de long terme vise à renforcer la place de la nature en ville tout en préservant durablement ce patrimoine naturel pour les générations futures. Les premières réalisations sont envisagées à partir de 2027.

Cet été, prenez la clé des champs !

Parcs historiques, jardins de centre-ville, micro-forêt, espaces naturels sensibles, sentiers de randonnée : Sens et le Grand Sénonais regorgent de lieux où prendre l'air, se promener et redécouvrir la nature tout près de chez soi.

Et si l'été était l'occasion de regarder autrement les espaces verts qui nous entourent ? À Sens et dans le Grand Sénonais, la nature est souvent à portée de pas. Un jardin à l'ombre d'un monument, un parc pour pique-niquer en famille, un sentier sur les hauteurs, une ancienne gravière devenue refuge pour les oiseaux le territoire offre une grande diversité de lieux pour marcher, observer, se reposer ou simplement ralentir le rythme.

En centre-ville, plusieurs jardins invitent déjà à faire une pause. Adossé à la cathédrale, le jardin de l'Orangerie forme une parenthèse de calme et de fraîcheur au cœur du patrimoine sénonais.

À quelques minutes, le square Jean-Cousin, créé au XIXe siècle, abrite encore de nombreux arbres et arbustes rares issus de sa plantation d'origine : arbre aux quarante écus, tulipier de Virginie, platane d'Orient, marronnier d'Inde, hêtre pourpre, cyprès de Lawson, sophora pleureur ou tilleul de Hollande.

Plus discret, le jardin de la médiathèque Jean-Christophe Rufin offre lui aussi un havre de tranquillité. Son majestueux séquoia géant, le plus grand arbre de Sens, signale de loin cet écrin propice à la lecture, à la détente et à la contemplation.



Dans le quartier des Champs-Plaisants, le jardin Corneille illustre une autre manière de faire entrer la nature en ville. Créé en 2023 sur 11 000 m², ce parc urbain associe biodiversité, pédagogie et qualité de vie. Sa micro-forêt, composée de 1 800 arbres plantés avec la participation de 500 élèves des écoles sénonaises, est aujourd'hui l'un des symboles de cette ville plus végétale qui se construit progressivement.

Impossible, bien sûr, de parler des espaces verts sénonais sans évoquer le parc du Moulin à Tan. Avec ses 16 hectares, ses animaux de la ferme, ses cygnes noirs, ses serres tropicales rénovées, ses orchidées rares, ses plantes carnivores, ses vanilliers et ses célèbres nénuphars, il demeure l'un des grands incontournables de l'été. On y vient pour se promener, faire découvrir la nature aux enfants, profiter de l'ombre ou s'évader quelques instants au milieu des serres. Le parc accueille aussi de nombreuses animations gratuites, dont les apéro-concerts du mercredi jusqu'au 26 août, de 18h30 à 20h45, ainsi que les mercredis récréatifs, avec activités de plein air, contes et spectacles.



En sortant de Sens vers le sud, les Champs-Captants offrent un autre visage du patrimoine vert local. Ce vaste espace de 51 hectares mêle prairies fleuries, vergers conservatoires et ruches, dans un site dédié à la préservation de la ressource en eau.

Plus loin, entre Gron et Rosoy, la gravière du Fond des Blanchards constitue un refuge naturel remarquable. Classé Espace naturel sensible et site LPO, ce site de 68 hectares accueille plus de 80 espèces d'oiseaux. C'est un lieu privilégié pour apprendre à observer la faune, écouter les sons de la nature et découvrir la richesse des milieux humides.



À quelques kilomètres encore, le parc des Lavandières, à Maillot, invite à une promenade bucolique le long des bras de la Vanne.

Le parc de la Ballastière, aménagé dans une ancienne carrière entre Sens et Saint-Clément, offre quant à lui un cadre idéal pour les pique-niques en famille et l'observation de la nature.

Ces lieux rappellent que le patrimoine vert du territoire ne se limite pas aux grands parcs connus : il se découvre aussi dans des espaces plus discrets, parfois familiers, mais toujours propices à l'évasion.



Les amateurs de marche pourront prolonger la découverte avec la boucle des Carrelottes. Ce sentier pédagogique de 1,5 km traverse un site Natura 2000 où se côtoient pelouses calcaires, éco-pâturage et vestiges historiques. Au sommet, la vue sur la cathédrale de Sens et la vallée de l'Yonne récompense les promeneurs. Ce vaste ensemble naturel se prolonge sur les collines de Saint-Martin-du-Tertre, Paron, Villiers-Louis, Pont-sur-Vanne et Chigy, autant de paysages qui donnent à voir le Grand Sénonais sous un autre jour.

Cet été, nul besoin de partir loin pour prendre la clé des champs. À Sens et dans ses environs, la nature est partout : dans les jardins de centre-ville, les grands parcs, les espaces naturels protégés, les vergers, les prairies et les sentiers. Encore faut-il prendre le temps de la regarder.



« La Croix des brulés », un verger où vous pouvez récolter quelques fruits !

Vergers conservatoires de "La Croix des Brulés" est un espace public composé de 48 noyers de 20 variétés différentes ainsi qu'une haie fruitière composée de groseilliers, cassissiers, noisetiers, pruniers, et autres arbustes fruitiers. Implanté dans le quartier de la gare, ce verger est un espace public naturel où les habitants peuvent cueillir des fruits en se promenant. Cet espace conserve un patrimoine arboricole local tout en offrant une promenade agréable pour les résidents.



L'animation nature : apprendre à regarder le vivant



Observer un oiseau, reconnaître une fleur sauvage, comprendre le rôle d'une coccinelle ou d'une chauve-souris : à Sens, l'éducation à l'environnement passe d'abord par l'expérience concrète. Depuis novembre dernier, Océane, animatrice nature, a rejoint le service des parcs, jardins et espaces verts. Sa mission : transmettre aux plus jeunes les clés pour comprendre, respecter et préserver leur environnement.

Elle intervient auprès des écoles de Sens et de l'Agglomération pour faire découvrir la biodiversité locale : insectes pollinisateurs, oiseaux du Moulin à Tan, arbres, pelouses naturelles ou fleurs sauvages.

« Quand on connaît, on peut mieux protéger. En apprenant dès le plus jeune âge le rôle d'une coccinelle, d'une chauve-souris ou d'une orchidée sauvage, les enfants développent un regard différent sur leur environnement », résume-t-elle.

Cette sensibilisation rejoint aussi un enjeu très concret : le respect des espaces publics. Comprendre l'intérêt d'une prairie fleurie, d'un arbre ou d'une gestion plus naturelle permet de mieux accepter et protéger les aménagements réalisés par la collectivité. Cet été, plusieurs rendez-vous permettront aux habitants de prolonger cette découverte sur le terrain. Car préserver la biodiversité commence souvent par une chose simple : apprendre à la regarder.



« Graines de Sénonais » : les écoles relèvent le défi nature

Lancé en 2022, « Graines de Sénonais » propose aux écoles maternelles et élémentaires de Sens un parcours autour du jardinage, du développement durable et de la biodiversité. L'objectif est simple : faire des élèves les premiers acteurs de la nature dans leur école. Les établissements volontaires signent une charte et peuvent bénéficier, au fil de leur progression, d'équipements adaptés : bacs potagers, récupérateurs d'eau, composteurs, hôtels à insectes, prairies fleuries ou nichoirs. Chaque année, un jury évalue les actions menées. Plus les projets sont entretenus et développés, plus les écoles franchissent de nouveaux niveaux.

Aujourd'hui, une vingtaine d'écoles participent à l'opération. L'école Jules-Ferry figure parmi les établissements les plus avancés, avec 5 échelons franchis sur les 6 possibles. Pour accompagner les enseignants, Océane intervient tout au long de l'année et apporte conseils, expertise et idées d'animations. Au fil des saisons, les élèves apprennent à planter, arroser, observer, composter et accueillir les insectes utiles.

Avec « Graines de Sénonais », la biodiversité devient un apprentissage vivant. Alors, à vos marques... prêts ? Plantez !



Rendez-vous nature de l'été

Initiation au chant d'oiseaux : **jeudis 16, 23 juillet et jeudi 27 août, à 9h**, parc du Moulin à Tan.

Découverte des oiseaux du parc : **jeudis 24 juillet et vendredi 28 août, de 9h à 12h**, parc du Moulin à Tan.

Découverte du Fond des Blanchards : **vendredi 25 juillet et mardi 25 août, à 14h**, à Gron.

Découverte des pelouses naturelles : **mardis 7 et 21 juillet, puis mardi 25 août, à 9h**, église Saint-Martin-du-Tertre.

Connaissez-vous les arbres ? **Jeudis 9 et 23 juillet, puis jeudi 27 août, à 9h**, parc du Moulin à Tan.

Nuit de la chauve-souris : **vendredi 10 juillet, à 18h30**, Amphi Sens en Bourgogne.

Escape game à partir de 14 ans.

Atelier origami chauve-souris : **mercredi 8 juillet, de 14h à 16h**, à La Ruche.

Folies manuelles : **jeudi 3 juillet, de 16h à 18h**, jardin de l'espace Jean-Christophe Rufin.





Des cours d'école plus vertes pour mieux vivre la ville

À Sens, les cours d'école se transforment progressivement pour offrir aux élèves des espaces plus végétalisés, plus frais et plus confortables.

Une cour d'école ne se résume plus à un sol en bitume et quelques jeux tracés au sol. À Sens, les projets menés dans les établissements scolaires répondent désormais à plusieurs enjeux : créer davantage de fraîcheur, réduire les surfaces imperméabilisées, favoriser la biodiversité, mais aussi améliorer le confort quotidien des enfants.

Depuis plusieurs années, la Ville engage des opérations de désimperméabilisation et de végétalisation dans ses écoles. Les cours Charles-Michels, Gaston-Marnot, le groupe scolaire de l'Île d'Yonne, la maternelle des Arènes ou encore la maternelle des Chaillots ont déjà bénéficié de travaux. À chaque fois, l'objectif est le même : remplacer une partie du bitume par des espaces plantés, créer de l'ombre, mieux gérer les eaux de pluie et rendre la cour plus agréable à vivre.

Ces transformations se ressentent très concrètement dans le quotidien scolaire. Une cour renouvelée, mieux organisée et plus végétalisée, c'est moins de réverbération, moins de bruit, davantage de zones calmes,

un peu plus de fraîcheur lors des fortes chaleurs et des espaces mieux adaptés aux usages des enfants.

Cet été, la Ville poursuivra ce travail sur le site des Champs d'Aloup. Une partie aujourd'hui entièrement imperméabilisée sera transformée pour laisser davantage de place à la nature. Le projet prévoit notamment la création d'un petit verger pédagogique avec des arbres fruitiers, pensé en lien avec les équipes éducatives.

« L'idée est que les enfants puissent ensuite travailler autour des plantations et des récoltes », explique le responsable des parcs, jardins et espaces verts.

Au-delà de leur dimension écologique, ces projets changent aussi le rapport des enfants à leur école. Ils permettent de sensibiliser les élèves à la nature et à la biodiversité, tout en leur offrant un environnement plus apaisé, plus ombragé et plus vivant. Une manière très concrète de mieux vivre l'école, et donc de mieux vivre la ville.

Aires de jeux : des équipements entretenus toute l'année

Sens compte aujourd'hui 33 aires de jeux et près de 130 équipements : toboggans, balançoires, jeux à ressort ou structures d'escalade. Très fréquentés par les familles, ces espaces font l'objet d'un suivi constant.

Chaque année, la Ville consacre environ 50 000 euros à leur entretien et à leur rénovation, avec un agent mobilisé à temps complet. L'objectif est de garantir la sécurité des enfants, assurer les contrôles réglementaires et moderniser progressivement les installations.

Cette année, le square Saint-Béate bénéficie notamment d'une rénovation complète, après la détection de signes de vieillissement sur certains équipements. Les nouvelles aires de jeux intègrent aussi davantage les enjeux d'accessibilité, d'inclusion et de confort. Les sols souples restent privilégiés pour des raisons de sécurité. « Ce n'est pas forcément le plus écologique, mais c'est ce qui reste le plus sûr », reconnaît le responsable du service.

Au-delà du jeu, ces espaces participent à la vie des quartiers : ils accompagnent les sorties en famille et favorisent les rencontres entre habitants.





De nouveaux jardins familiaux pour cultiver la terre, récolter du lien !

Aux Boutours, les jardins familiaux ne se résument plus à de simples parcelles cultivées. Au fil des saisons, ils sont devenus de véritables lieux de rencontre, d'échange et de transmission, où se créent des liens entre habitants de toutes les générations. Après l'aménagement de 16 nouvelles parcelles en 2025, la Ville poursuit cette dynamique en 2026 avec la création de 32 parcelles, afin de répondre à une demande croissante des habitants.

Ces espaces répondent à une aspiration de plus en plus forte : renouer avec la nature, cultiver ses propres légumes, partager des savoir-faire ou simplement profiter d'un cadre extérieur convivial. Au-delà de leur vocation nourricière, les jardins participent à l'amélioration du cadre de vie, favorisent une alimentation de proximité et renforcent le lien social au sein des quartiers. Pour accompagner leur développement, la Ville a engagé depuis 2025 une nouvelle phase d'aménagement représentant un investissement de 100 000 euros. Celle-ci comprend la création d'allées, l'installation de portails et de clôtures, la mise en place de cabanes mutualisées ainsi que de récupérateurs d'eau de pluie. Ces équipements ont pour objectif de faciliter le quotidien des jardiniers tout en encourageant davantage les échanges et la convivialité entre les usagers. À travers ce projet, les jardins partagés s'affirment comme de véritables espaces de vie collective, où se cultivent autant les légumes que les relations humaines.

Parmi les jardiniers, Abdesslam ElKasri, habitant de Champs-Plaisants, cultive depuis l'an passé une parcelle aux Boutours. Ici, il retrouve un savoir-faire qui l'accompagne depuis toujours. « *J'ai toujours eu un potager* », confie-t-il. Une passion héritée de son enfance et entretenue au fil des années. Chaque jour ou presque, il vient entretenir ses cultures. Fèves, menthe, persil, coriandre, oignons, tomates ou encore framboisiers occupent sa parcelle. Mais le jardinage demande de la patience et de l'attention. « *Il faut surveiller les petites bêtes* », explique-t-il en évoquant les escargots et autres visiteurs gourmands qui apprécient autant que lui les produits frais. Au-delà des récoltes, ces jardins sont aussi des lieux de convivialité. « *On se parle* », résume simplement Abdesslam avant de conclure : « *Et si chacun cultive sa parcelle, personne ne jardine vraiment seul.* »





cadre de vie

Sens décroche sa 4^{ème} étoile « Ville Éco-Propre »

Quatre années, quatre étoiles. La Ville de Sens vient de franchir une nouvelle étape dans son engagement en faveur de la qualité du cadre de vie en obtenant sa 4^e étoile du label national « Ville Éco-Propre » décerné par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). Une distinction qui récompense les collectivités les plus engagées dans la lutte contre les déchets abandonnés et l'amélioration durable de l'espace public.

Cette reconnaissance revêt un caractère tout particulier. Depuis son adhésion à l'AVPU en 2023, Sens a réussi l'exploit de gagner une étoile chaque année. Une progression particulièrement rare au niveau national, tant l'obtention de chaque niveau exige la démonstration d'actions concrètes, mesurables et durables.

→ Une démarche fondée sur l'évaluation et l'action

Lorsque la Ville rejoint l'AVPU en 2023, l'objectif est clair : disposer d'indicateurs fiables - Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) - pour mesurer la propreté urbaine et comparer ses résultats à ceux de collectivités de taille similaire. L'évaluation a conduit la Ville à mettre en place plusieurs actions concrètes : renouvellement des corbeilles par des modèles plus adaptés, installation de nouveaux cendriers, adhésion au programme Alcome pour réduire les mégots au sol, distribution de cendriers de poche et campagnes de sensibilisation. La lutte contre les déjections canines a également été renforcée grâce à de nouveaux équipements et à des actions de prévention auprès des propriétaires d'animaux. « *L'intérêt du réseau AVPU est de partager les bonnes idées, de s'inspirer des expériences réussies et de continuer à progresser ensemble. Notre ambition est claire : poursuivre cette dynamique et faire de Sens une référence nationale en matière de qualité du cadre de vie* », précise Romain Leroy en charge de la direction du cadre de vie et de l'environnement.



→ Une récompense portée par la mobilisation citoyenne

Cette 4^e étoile récompense avant tout l'implication des habitants, dont les gestes du quotidien contribuent à préserver la qualité du cadre de vie sénonais. Ainsi, des actions de nettoyage participatif ont été organisées avec les habitants des Chaillots, tandis que la Ville s'est associée à des structures comme l'EPNAK et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation pour mener des opérations concrètes en faveur de la propreté urbaine. La participation à l'opération nationale de ramassage des mégots, les campagnes de sensibilisation auprès des scolaires ou encore les initiatives en faveur de la gestion des déchets et des déjections canines ont également contribué à cette reconnaissance. Elle salue également une dynamique portée par les 26 agents de la propreté urbaine qui œuvrent chaque jour pour entretenir les rues, espaces publics et équipements municipaux.

→ Agir là où se trouvent les déchets

L'analyse menée avec l'AVPU a permis d'identifier les principales sources de salissures. À eux seuls, les emballages alimentaires et les mégots représentent près de 60 % des déchets retrouvés dans l'espace public. Chaque semaine, les agents municipaux ramassent près de 9 000 mégots, tandis que les corbeilles de rue collectent tous les ans plus de 224 tonnes de déchets.



culture

Sens en Scène 2026-2027 : Demandez le programme !

En attendant de recevoir dans votre boîte aux lettres le programme Sens en Scène 2026-2027, désormais disponible, vous pouvez d'ores et déjà le consulter sur les sites de la Ville de Sens et du Théâtre municipal. En attendant, levé de rideau sur une saison qui s'annonce déjà comme un grand cru !

→ La saison 2026-2027 du Théâtre municipal et de La Scène se veut éclectique, ambitieuse et accessible à tous les publics. Théâtre, danse, musique, humour, opéra, spectacles familiaux ou créations contemporaines : cette nouvelle programmation invite à la curiosité, au partage et à la découverte. Dès l'automne, le public pourra retrouver des rendez-vous marquants comme Les Gros patinent bien, Molière de la meilleure comédie, l'irrésistible Succès reprise ou le beurre, l'argent du beurre et..., ou encore RIP, spectacle aussi drôle qu'inventif salué lors du Festival d'Avignon. Les amateurs de comédie ne manqueront pas non plus Mon Royaume pour un poney, nouvelle création de l'équipe des célèbres Faux British, maîtres incontestés de l'humour absurde et des catastrophes savamment orchestrées. La création contemporaine sera également à l'honneur avec Chahut, spectacle visuel et musical mêlant théâtre, danse, chant et cirque.

→ La danse occupera une place importante avec le traditionnel Concours chorégraphique contemporain des jeunes compagnies, la création Aligne-toi, mais aussi deux grands classiques du ballet : La Belle au bois dormant et Giselle. Les amateurs de musique pourront quant à eux voyager du récital de piano de Frédéric Couraillon aux concerts du Festival de Jazz, en passant par les propositions originales de Jean-François Zygel ou le spectacle musical Hello Broadway.

Cette programmation trouve un précieux prolongement à La Scène, lieu de découverte et de proximité artistique. Le public pourra y retrouver l'univers chaleureux de Sweet Mama, entre blues, swing et jazz, embarquer pour un voyage musical inspiré des traditions des Balkans et de la Méditerranée avec Iskar, ou encore découvrir Et il « IA » nous..., une création qui interroge avec humour, intelligence et sensibilité la place croissante de l'intelligence artificielle dans notre quotidien. Trois propositions qui illustrent la diversité des esthétiques accueillies à La Scène, entre musique, ouverture sur le monde et réflexion sur les enjeux de notre époque.

La saison accorde également une large place à l'humour avec Hassan de Monaco, le Comedy Club ou encore Y a d'la joie, tandis que les amoureux du théâtre retrouveront des textes classiques et contemporains avec Le Horla, Ubu Président !, Dans le couloir ou Diabolyriques !

Les familles et les jeunes spectateurs ne sont pas oubliés. Du Petit Prince à Bulle ou la voix de l'océan, des P'tits Mythos à Aladdin Circus Show, plusieurs rendez-vous accessibles dès le plus jeune âge permettront aux enfants de découvrir la magie du spectacle vivant.



sports

Juillet-Août : un été sportif pour tous à Sens

→ Semi-nocturne d'athlétisme de Sens

Les amateurs de piste ont rendez-vous le **mercredi 8 juillet** au stade Claude-Pitou pour la traditionnelle **semi-nocturne d'athlétisme** organisée par le Comité de l'Yonne d'Athlétisme et l'Union Athlétique Sénonaise. De 19 h à 21 h 15, les athlètes s'affronteront dans une ambiance estivale propice aux performances.

→ Triathlon du Sénonais : le défi du 14 juillet

Avant même le feu d'artifice, les sportifs ouvriront les festivités de la Fête nationale avec le **14^e Triathlon du Sénonais**, organisé le **14 juillet** à l'étang communal de Gron. Natation, vélo et course à pied seront au programme de cette épreuve devenue un rendez-vous incontournable du calendrier sportif local.

→ Le Festival de Pétanque de Sens revient pour sa 9^e édition

Les **1^{er} et 2 août 2026**, Sens accueillera l'un des grands rendez-vous estivaux de la pétanque en Bourgogne-Franche-Comté au boulodrome rue René Binet. Organisé par le Stade Sénonais Pétanque, le Festival de Pétanque de la Ville de Sens réunira durant tout un week-end plusieurs centaines de joueurs venus de toute la France pour s'affronter dans une ambiance à la fois conviviale et sportive.

Cette 9^e édition s'annonce particulièrement relevée avec deux compétitions nationales majeures. Le **6^e Trophée Top 600 de la Ville de Sens**, disputé en triplettes, réunira jusqu'à 256 équipes et offrira une dotation de 4 500 euros. En parallèle, le **6^e Trophée Top 400 de la Région Bourgogne-Franche-Comté**, réservé aux doublettes féminines, accueillera jusqu'à 128 équipes pour une dotation de 2 000 euros. Parkings, buvettes et restauration seront proposés sur place pour les joueurs et spectateurs. Entrée libre.

→ Venez encourager les jeunes pilotes du Tour Aérien !

Pour la première fois de son histoire, l'Aéroclub de Sens a été retenu pour recevoir du **20 au 22 juillet** une étape du Tour Aérien des Jeunes Pilotes (TAJP) à l'aérodrome de Pont-sur-Yonne. Au total, 45 concurrents et plus de 50 avions feront escale.

Le **mardi 21 juillet** sera la journée la plus spectaculaire pour le public. Après les épreuves de navigation du matin, les visiteurs pourront découvrir l'univers de l'aviation légère et sportive, approcher les avions et échanger avec ces jeunes pilotes âgés de 18 à 24 ans. Cette compétition nationale est organisée conjointement par l'aéroclub de Sens et la Fédération Française Aéronautique.



→ En savoir plus sur l'UAE :
<https://www.uasens.fr/>



→ Inscriptions en ligne Sens Triathlon :
Triathlon du Sénonais – inscriptions
<https://sens-triathlon.com/>



→ En savoir plus :
<https://www.89-petanque.fr/festival-de-sens-2026>



sécurité

Jérôme Gouhier et Charline Ackermann : gendarmes, époux et Sénonais !

Is partagent le même uniforme, la même vocation, le même logement et attachement au territoire sénonais. Installés à la compagnie de gendarmerie de Sens depuis plus d'une décennie, le Major Gouhier et l'adjudant-chef Ackermann ont construit ici leur vie de famille autant que leur carrière. En couple, parents de trois enfants scolarisés à Sens, les deux militaires incarnent le sens du service et le dévouement à leur territoire et sa population. Double immersion !

À la tête du peloton motorisé de Sens, le major Gouhier commande une unité de 26 militaires chargés d'une mission qui a considérablement évolué ces dernières années. Si la sécurité routière demeure une part importante de son activité, son unité intervient désormais sur l'ensemble des flux qui traversent le territoire. « Nous contrôlons tout ce qui circule », résume-t-il. Et de détailler : « Contrôles de vitesse, lutte contre les trafics de stupéfiants, recherche de véhicules volés, contrôles ferroviaires, fluviaux ou encore surveillance des grands axes autoroutiers : le champ d'action est vaste. L'unité couvre notamment plusieurs dizaines de kilomètres des autoroutes A5, A6 et A19 ainsi que l'ensemble du nord de l'Yonne. »

➔ Naissance et deux-tons

Parmi les souvenirs qui l'ont marqué, il évoque spontanément une intervention loin des statistiques et des contrôles routiers : « Un soir de circulation particulièrement dense, avenue de la Gare à Sens, je suis sollicité par le klaxon intempestif d'un automobiliste pris dans les embouteillages. Rapidement, d'abord parti pour une réprimande, je réalise la situation : son épouse est en train d'accoucher dans la voiture. » Le gendarme va alors escorter, au son du deux-tons, le couple jusqu'à l'hôpital. Une intervention qui s'achève par une naissance en urgence et qui rappelle que derrière les missions de sécurité se cache aussi une mission d'assistance aux personnes.



➔ Au plus près des habitants

De son côté, l'adjudant-chef Ackermann commande la brigade de proximité de Sens au sein de la communauté de brigades regroupant Sens, Cerisiers et Villeneuve-l'Archevêque. Son métier est celui que les habitants identifient le plus facilement lorsqu'ils composent le 17 : « Nous sommes souvent les premiers à arriver auprès des victimes de cambriolages, différends de voisinage, accidents, violences intrafamiliales. Notre mission consiste autant à sécuriser qu'à écouter, orienter et accompagner », précise l'adjudant-chef. Au fil de sa carrière, ce sont les situations de violences intrafamiliales qui l'ont la plus marquée. Référente dans ce domaine, elle travaille étroitement avec les urgences de l'hôpital de Sens, les services sociaux et le parquet pour accompagner les victimes et rechercher des solutions adaptées.

« On n'a pas toujours une réponse pénale à tous les problèmes », explique-t-elle. « C'est pourquoi la coopération avec les travailleurs sociaux et les partenaires locaux occupe une place importante dans mon action quotidienne. » Au-delà des interventions, elle entretient également des liens réguliers avec les élus du territoire afin d'accompagner les communes dans les dispositifs de participation citoyenne et dans la prévention des incivilités.

→ Une famille au cœur de la caserne Léon Remy

Cette vie en caserne répond d'abord à une exigence statutaire : les gendarmes doivent pouvoir être mobilisés rapidement en cas d'événement exceptionnel ou de crise majeure. Une disponibilité permanente qui fait partie intégrante de leur engagement.

Arrivés à Sens en 2012, Jérôme et Charline ont progressivement construit leur vie au sein de la compagnie de gendarmerie. Aujourd'hui, leurs trois enfants nés à Sens grandissent dans cet environnement particulier où une cinquantaine de familles de gendarmes vivent près les unes des autres. « *On vit comme une grande famille* », confie Charline. Cette proximité crée une solidarité précieuse lorsque les contraintes du métier imposent des horaires atypiques, des interventions imprévues ou des absences prolongées. Les voisins deviennent souvent les premiers relais pour récupérer un enfant à l'école ou rendre un service de dernière minute.

→ Les gendarmes présents dans notre ville depuis plus de deux siècles !

En matière de sécurité et de tranquillité publique, la ville de Sens relève aujourd'hui de la Police nationale et de la Police municipale. Et même si depuis de nombreuses décennies, la Gendarmerie nationale n'exerce plus ses missions dans la ville-centre, elle demeure compétente sur l'ensemble du Sénonais hors Sens. Sa présence dans la cité est toutefois bien plus ancienne.

La présence de la gendarmerie à Sens remonte à l'Ancien Régime. Dès le XVIII^e siècle, plusieurs brigades à cheval assurent la sécurité du Sénonais. En 1779, leur lieutenance s'installe dans le bâtiment du tribunal de première instance, à l'angle des rues du Cheval-Rouge et Haut-le-Pied, à l'emplacement de l'actuelle école Rigault.

En 1821, la municipalité aménage une caserne dans les dépendances de l'ancien Hôtel-Dieu, près de l'actuel marché couvert. Devenue vétuste, elle est transférée en 1848 dans le faubourg Saint-Pregts, à l'angle des rues du Général-de-Gaulle et de Mondereau. Le bail n'étant pas renouvelé, le département qui assure désormais l'hébergement des gendarmes acquiert ensuite les locaux du tanneur Pierre Corsinnet, porte Saint-Rémy, à l'angle des rues Jossey et de l'Écrivain, où la gendarmerie demeure durant de nombreuses années.

Dans les années 1970, l'Etat engage un vaste programme de modernisation et s'installe, la Gendarmerie, rue René-Binet, à son emplacement actuel. Les bâtiments ont fait l'objet d'une importante rénovation en 2010.

La caserne porte le nom de Léon Alfred Rémy (1875-1914), gendarme icaunais né à Val-de-Mercy et tué au combat au début de la Première Guerre mondiale, perpétuant ainsi la tradition de la gendarmerie d'honorer les militaires morts au service de la Nation.



→ Quentin Lecinana, motard au service des usagers de la route

À 31 ans, Quentin Lecinana incarne une génération de gendarmes profondément attachée au terrain et au service de la population. Aujourd'hui affecté au peloton motorisé de Sens, ce fils de militaire veille quotidiennement à la sécurité des usagers de la route sur les grands axes du Sénonais. Si la prévention reste essentielle, le gendarme rappelle toutefois que « *les principales causes d'accidents graves dans l'Yonne demeurent l'alcool, les stupéfiants, les vitesses excessives et les refus de priorité* ». C'est sur ces comportements que se concentrent prioritairement leurs efforts. Après une expérience à Corbeil-Essonnes, il choisit de rejoindre Sens « *pour retrouver un territoire à taille humaine et le contact direct avec la population. Le cœur de notre métier, c'est le contact avec les gens et le fait de les servir* », résume-t-il.

travaux

Rue Gâteau, rue Beaurepaire : la transformation du cœur de ville entre dans sa dernière phase

La Ville de Sens s'apprête à engager la dernière étape de la requalification de l'axe Écrivain-Gâteau-Beaurepaire. Comme pour la rue de l'Écrivain, l'aménagement privilégiera des matériaux qualitatifs et un traitement urbain plus harmonieux, favorisant les déplacements doux et le confort des usagers. L'ensemble des travaux seront achevés pour les fêtes de fin d'année.

Ce vaste programme vise à embellir durablement le centre ancien tout en améliorant le cadre de vie des habitants, des commerçants et des visiteurs. Les réseaux souterrains ayant déjà été entièrement renouvelés ces dernières années (eau potable, assainissement et autres infrastructures), les travaux qui débutent cet été concernent désormais les aménagements de surface.

→ Un nouveau visage pour le carrefour Grande-Rue / Écrivain / Gâteau

La première phase débutera à partir du 20 juillet avec la requalification du carrefour situé entre la Grande-Rue et les rues de l'Écrivain et Gâteau. Réalisés jusqu'à mi-septembre, les travaux se dérouleront par demi-chaussée afin de maintenir autant que possible les accès aux commerces et les livraisons.

Cet espace est repensé avec l'intégration de pavages, de briques et d'espaces végétalisés afin de créer une véritable porte d'entrée vers le centre historique.

→ Rue Gâteau : priorité aux piétons

À la suite de cette première intervention, les travaux se poursuivront rue Gâteau de la mi-août à la mi-octobre. Durant cette période, la rue ainsi que le parking des Jacobins seront fermés à la circulation automobile. Les commerces resteront néanmoins accessibles et les cheminements piétons seront maintenus tout au long du chantier.



→ Dernière étape : la rue Beaurepaire

La dernière phase concernera la rue Beaurepaire, du début septembre à la fin novembre. Là encore, le principe d'aménagement retenu s'inscrit dans la continuité de celui mis en œuvre rue de l'Écrivain afin de garantir une cohérence esthétique et fonctionnelle sur l'ensemble de l'axe.

Le parking des Jacobins retrouvera son fonctionnement normal dès le lancement de cette ultime phase.

→ Un investissement pour l'attractivité du centre-ville

L'opération s'inscrit dans l'enveloppe globale du marché de requalification estimée à près de 1,5 million d'euros, à laquelle s'ajoute l'aménagement spécifique du carrefour de 100 000 euros environ.



Rénovation du terrain synthétique Bacary Sagna

Après neuf années d'utilisation intensive, le terrain synthétique Bacary Sagna du complexe sportif René-Binet va bénéficier d'une rénovation complète. Un chantier de plus de 70 000 euros qui permettra de préserver la qualité de cet équipement majeur du paysage sportif sénonais tout en améliorant les conditions de pratique pour les milliers d'utilisateurs qui le fréquentent chaque année.

D'une superficie de 8 600 m², cet équipement homologué accueille chaque semaine les entraînements et compétitions des clubs de football, les séances d'éducation physique des établissements scolaires ainsi que de nombreuses manifestations sportives.

Afin de maintenir un niveau de qualité conforme aux exigences actuelles, la Ville de Sens a décidé de procéder au remplacement intégral du revêtement existant. Le nouveau gazon synthétique de dernière génération sera doté d'un remplissage naturel à base de liège, une solution plus respectueuse de l'environnement qui permettra également d'améliorer le confort des joueurs et les qualités de jeu du terrain.

Cette rénovation répond à plusieurs objectifs : garantir la sécurité des usagers, préserver l'homologation de l'équipement et prolonger sa durée de vie pour les années à venir. Le terrain conservera ainsi son rôle central au sein du complexe sportif René-Binet, l'un des principaux pôles sportifs de la ville.

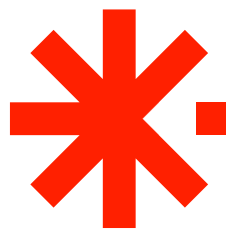


La place Jean-Jaurès livrée pour la rentrée

Les travaux de requalification de la place Jean-Jaurès se poursuivent conformément au calendrier prévisionnel. Après plusieurs semaines d'intervention, les différentes phases du chantier s'enchaînent comme prévu, permettant d'envisager une livraison de l'aménagement pour la rentrée.

Ultime étape du vaste projet de transformation des Promenades, la place offrira un cadre plus agréable, plus végétalisé et mieux adapté aux déplacements des piétons, tout en renforçant l'attractivité du cœur de ville.

Les travaux d'aménagement seront achevés d'ici la fin de l'été. Seules les plantations interviendront ultérieurement, à une période plus favorable à leur reprise et à leur développement.



Salleron-Cottin, un album de famille

Jusqu'au 20 octobre
à la vitrine Abraham et autour du
marché couvert

Remontez le temps à la découverte de Sens et ses alentours à travers l'objectif de ses habitants !

À l'occasion du Bicentenaire de la Photographie, célébré en 2026 partout en France, les Archives de la Ville de Sens et du Grand Sénonais vous présentent une sélection de clichés issus d'un fonds exceptionnel de plus de 240 photographies sur plaques de verres, données par Clarisse Fondacci, descendante de la famille sénonaise Salleron-Cottin.

Découvrez le quotidien des Sénonais à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Portraits de famille, scènes de la vie quotidienne, moments de loisirs, paysages urbains ou vues de la campagne composent une véritable chronique visuelle du territoire.

Bien plus qu'un simple album de souvenirs, cette exposition raconte l'évolution de la société, les transformations de la ville et les liens qui unissaient les habitants de l'époque. Elle rappelle aussi la richesse de la photographie comme outil de mémoire et de transmission. mammifères fragiles et les actions menées pour leur protection.

Une belle occasion de dépasser les idées reçues et de porter un nouveau regard sur ces créatures discrètes, utiles... et étonnantes !

Guinguettes des promenades

**vendredis 24 juillet, 7 et 21
août de 18h à 22h**
sur les promenades du boulevard
Maupeou

Les Promenades se transforment en guinguette pour vivre les soirées de l'été en musique !

Portée par l'association Cercle Sens Culture, cette programmation invite, jusqu'au 21 août, petits et grands à profiter de plusieurs soirées festives dans un cadre exceptionnel. Variété française, pop, bal musette, chansons rétro et concerts live se succéderont avec différents artistes tels que CASOAR et Donna Angel le 24 juillet, ainsi que Busato ou encore Lysia Chanel le 7 août.

Point d'orgue de la saison : une grande soirée à thème en hommage à la Libération de Sens, avec swing, musette, chansons des années 40, tenues d'époque et animations inspirées de cette période historique.

Tout au long de l'été, profitez également d'une offre de restauration, d'une buvette, de jeux et d'animations pour tous les âges.

Programmation complète sur ville-sens.fr

Silver Road «Sur les traces des premiers pionniers photographes»

**Jusqu'au 20
septembre - ouvert du
vendredi au dimanche
de 10h à 12h et de 13h30
à 17h30**

à la maison Jean Cousin

Originaire de Chalon-sur-Saône, ville considérée comme le berceau de la photographie, Enzo Lucia fait revivre les techniques photographiques du XIX^e siècle à travers une pratique aussi exigeante que fascinante.

Spécialiste du collodion humide, il réalise sur verre ou sur métal des portraits et des natures mortes à l'esthétique singulière, où se mêlent savoir-faire artisanal et sensibilité contemporaine. Inspiré par les sous-cultures et les univers alternatifs, il crée des images hors du temps, chargées de caractère et d'émotion.

Chaque photographie est réalisée à la main, dans son atelier ou lors de séances itinérantes, selon un procédé minutieux qui rend chaque œuvre unique.

Une exposition à découvrir pour explorer une autre manière de photographier, à la croisée de l'art, de l'histoire et de l'artisanat.



l'agenda

expositions

La vie tumultueuse des chauves-souris

Jusqu'au 10 juillet - La Ruche

Exposition sur la généalogie

Jusqu'au 24 juillet - ludo-médiathèque, Espace J.-C. Rufin

Silver Road : sur les traces des premiers pionniers photographes, d'Enzo Lucia

Du 2 juillet au 20 septembre - maison Jean Cousin

Salleron-Cottin, un album de famille

Jusqu'au 10 octobre - vitrine Abraham et autour du marché couvert

Le Tan d'une photo

Jusqu'au 2 novembre - parc du Moulin à Tan

animations

Prix BD Adèle

Jusqu'au 11 septembre - dans vos médiathèques

Sens'As : prix du jeu de société

Jusqu'au 30 septembre - dans vos médiathèques

Visite découverte : les secrets du palais

Tous les jours de 11h à 12h (sauf le mardi) jusqu'au 30 septembre - musée

Visite découverte : Les incontournables du musée

Tous les jours de 15h à 16h (sauf le mardi) jusqu'au 30 septembre - musée

Visites thématiques

Tous les dimanches à 16h30 - musée

Les mercredis récréatifs

Tous les mercredis du 1er juillet au 26 août de 14h à 17h - parc du Moulin à Tan

Les lundis en famille aux Chaillots

Lundis 6, 20 et 27 juillet et lundi 3 août de 14h à 17h - devant le centre social des Chaillots

Les créa. du lundi

Lundi 6, 13, 20 et 27 juillet de 14h à 17h - médiathèque, La Ruche

Jeux de pleine nature

Mercredis 8, 15 et 22 juillet et mercredi 26 août à 9h - parc du Moulin à Tan

Atelier origami chauve-souris

Mercredi 8 juillet de 14h à 16h - La Ruche

Mercredi des serres

Mercredis 8, 15 et 22 juillet à 14h - parc du Moulin à Tan

Atelier sur la généalogie intergénérationnelle

Mercredis 8, 15 et 22 juillet de 14h30 à 16h - ludo-médiathèque, Espace J.-C. Rufin

Connaissez-vous les arbres ?

Jeudis 9, 16 et 23 juillet et jeudi 27 août à 9h - parc du Moulin à Tan

Visites guidées - cartes blanches à Bernard Brousse

Vendredis 10 et 24 juillet, vendredis 7 et 21 août à 10h30 - départ de l'agence d'attractivité Sens Intense

Bibliambule - la bibliothèque ambulante

Vendredi 10 juillet et mardi 4 août de 14h30 à 17h - centre nautique Pierre Toinot

Mardi 21 juillet de 14h30 à 17h - ludo-médiathèque, Espace J.-C. Rufin

La nuit de la chauve-souris

Vendredi 10 juillet à 18h30 - L'Amphi

Marché nocturne des quartiers

Vendredi 10 juillet de 18h à minuit

Atelier BD

Samedi 11 juillet de 14h à 16h30 - ludo-médiathèque, Espace J.-C. Rufin

Banquet des aînés

Mardi 14 juillet de 12h à 18h - salle des fêtes

Feu d'artifice

Mardi 14 juillet à 23h - promenades du boulevard Maupeou

Stage de chant avec l'association ARDEV

Espaces culturels Savinien
- Mercredi 15 juillet de 10h à 13h - travail collectif
- Mercredi 15 juillet de 14h à 19h - travail individuel

Initiation aux chants d'oiseaux

Jeudis 16 et 23 juillet, et jeudi 27 août à 9h - parc du Moulin à Tan

Cinéma en Plein Air

Jeudi 16 juillet à 18h - quartier des Chaillots

Découverte des oiseaux du parc

Vendredis 17 et 24 juillet et vendredi 28 août à 9h - parc du Moulin à Tan

La nature sous le crayon

Vendredis 17 et 24 juillet et vendredi 28 août à 14h - parc du Moulin à Tan

Marché des quais

Vendredis 17 juillet et 7 août de 18h à 22h - quais de l'Yonne

Sens en Jeux

Samedi 18 juillet de 10h à 18h - place de la République

Rassemblement de véhicules anciens et bourse

Dimanche 19 juillet de 7h à 17h - promenades du boulevard Maupeou

Brocante mensuelle, par Radio Stolliahc

Dimanche 19 juillet de 7h à 17h - promenades du 14 juillet

Animations de quartier

Devant le centre social des Chaillots
- Lundis 20 et 27 juillet et lundi 3 août de 14h à 17h

Découverte du fonds des Blanchards

Mardis 21 juillet et 25 août à 14h - fond des Blanchards

Puces vintage

Dimanche 26 juillet de 7h à 17h30 - boulevard du 14 juillet

Bal Baroque

Samedi 1er août à 19h - marché couvert

Brocante mensuelle, organisée par Radio Stolliahc

Dimanche 16 août de 7h à 17h - promenades du boulevard Maupeou

82ème anniversaire de la libération de Sens

Vendredi 21 août à 18h - monument aux morts

Bal populaire

Vendredi 21 août à 19h - place de la République

Stage de chant, par l'association ARDEV

Vendredi 28 août de 10h à 19h - espaces culturels Savinien

Chasse au trésor de la rentrée

Samedi 29 août de 15h à 17h - place de la République

Dîner blanc - Chez Jean Cousin

Samedi 29 août à 18h30 - square Jean Cousin

Puces d'été

Dimanche 30 août dès 7h - promenades du boulevard du 14 juillet

spectacles / concerts

Garçon la Note

Jusqu'au 31 août - différents lieux dans le Grand Sénonais

Musicasens

Samedi 3 et Dimanche 4 juillet à partir de 19h - Parking Garibaldi

Apéros-concerts du Moulin à Tan

- Mercredi 8 juillet à 18h30 - De vous à nous

- Mercredi 15 juillet à 18h30 - Anna Song

- Mercredi 22 juillet à 18h30 - L'Hermione

- Mercredi 29 juillet à 18h30 - Marie Rodet

- Mercredi 5 août à 18h30 - Zikréole

- Mercredi 12 août à 18h30 - Richard Delmas

- Mercredi 19 août à 18h30 - DJ Toby

- Mercredi 26 août à 18h30 - You and Me

La Fresque : La générale

- Jeudi 9 juillet à 21h30 - cour du Palais synodal

La Fresque : Sens au Moyen-Âge

- 10, 11, 24 et 25 juillet à 21h15 - cour du Palais synodal

- 7, 8, 21 et 22 août à 21h15 - cour du Palais synodal

Trigones Plus

Vendredi 10 juillet à 20h - parking Garibaldi

34ème festival international

d'orgue Michelle Leclerc

Cathédrale Saint-Etienne
- Dimanche 12 juillet à 17h - Jean-Baptiste LASSERRE (France)

- Dimanche 19 juillet à 17h - Marc SACRISPEYRE (France)

- Dimanche 26 juillet à 17h - Evan BOGERD (Pays-Bas)

- Dimanche 9 août à 17h - Jean-Charles ABLITZER (France)

- Dimanche 16 août à 17h - Daniel MAURER (France)

- Dimanche 23 août à 17h - Luc PAGANON (France)

Spectacles au square

Mercredi 22 juillet et samedis 8 et 22 août à 15h30 et à 16h30 - square Jean Cousin

Contes ambulants

Mercredis 22 juillet et 26 août à 15h30 - parc du Moulin à Tan

Guinguettes des promenades,

par le Cercle Sens Culture
- Vendredi 7 août à 18h - promenades du boulevard Maupeou

- Vendredi 21 août à 18h - spécial libération de Sens - promenades du boulevard Maupeou

sport

Sport à Sens

- Tous les mardis de 16h à 17h, du 16 juin au 25 août - yoga au parc du Moulin à Tan

- Tous les mercredis de 18h à 19h, du 10 juin au 30 août - fitness sur les quais, esplanade Simone et Antoine Veil

- Tous les samedis de 11h à 12h, du 6 juin au 29 août - renforcement musculaire au Clos-le-Roi

- Tous les dimanches de 11h à 12h, du 10 juin au 30 août - fitness sur les quais, esplanade Simone et Antoine Veil

Sens by Night - la ville autrement

Tous les jeudis, jusqu'au 3 septembre de 20h30 à 22h30 - base nautique Quai Boffrand

Canoë-Kayak - stage d'initiation

Mardi 7 juillet à 14h30 - base nautique de l'Île d'Yonne

Athlétisme - Semi-nocturne du Sénonais

Mercredi 8 juillet de 17h à 22h - stade Claude Pitou

Triathlon du Sénonais

Mardi 14 juillet - Etang de Gron

Tour Aérien des Jeunes Pilotes - MERMOZ ACADEMY

Du lundi 20 au mercredi 22 juillet
- Aéroclub de Sens, Aérodrome de Pont-sur-Yonne, Gisy-les-Nobles

Pétanque - Festival de pétanque

Samedi 1^{er} et dimanche 2 août - boulodrome de Sens

L'actualité en bref ...

Des places de disponible dans les crèches



Accueil occasionnel en crèche – mois de juillet

Des places sont disponibles au mois de juillet dans les crèches de la Ville pour les enfants nés en 2023, 2024 et 2025.

Il s'agit de places en accueil occasionnel, à la journée ou à la demi-journée, pour une durée ponctuelle selon vos besoins.

Vous avez besoin de temps pour vous, pour un rendez-vous ou pour partager un moment avec vos autres enfants ? Profitez de ce dispositif !

Pour en bénéficier, vous pouvez :

- effectuer votre demande en ligne via le portail famille,
- ou vous rendre au guichet des familles le lundi, de 9h30 à 16h30. »

Rentrée septembre 2026



Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans à partir de septembre 2026 ?

Des places sont disponibles dans les crèches de la Ville de Sens.

Pour en bénéficier, vous pouvez :

- Effectuer votre demande en ligne via le portail famille ;
- Vous rendre au guichet des familles, du lundi au vendredi de 9h à 17h, où un rendez-vous vous sera proposé afin d'enregistrer votre demande ;
- Vous rendre au guichet des familles le lundi, de 9h30 à 16h30, où vous serez reçu sans rendez-vous. »



Fermeture de la « mairie annexe » à partir du 1^{er} juillet



À compter du 1^{er} juillet 2026, la « mairie annexe » située au CCAS, place Étienne-Dolet, qui était devenue au fil du temps essentiellement une permanence administrative, cessera son activité.

Depuis mars 2025, ce site n'était plus ouvert que le matin et fermait durant les vacances scolaires ainsi qu'une partie de l'été. Cette évolution reflétait une fréquentation devenue limitée et concernant majoritairement des personnes habitant hors de Sens. L'essentiel des démarches concernait les cartes d'identité et les passeports, tandis que les autres formalités représentaient une activité marginale.

L'ensemble des démarches continuera d'être assuré à l'Hôtel de Ville. Ce regroupement permettra d'améliorer l'organisation des services et de garantir aux habitants un accueil plus lisible et une meilleure continuité de service.

Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

À Sens, l'été n'est jamais une parenthèse. C'est au contraire une saison où la ville vit pleinement, où les rues, les parcs, les places, les équipements culturels et sportifs deviennent autant de lieux de rencontre, de découverte et de convivialité.

Cette année encore, la programmation estivale témoigne de cette ambition : proposer beaucoup, partout, pour tous. Concerts, spectacles, animations pour les enfants, rendez-vous sportifs, visites, expositions, marchés, activités en plein air, temps festifs dans les quartiers ou grands événements culturels : chacun peut trouver une sortie adaptée à ses goûts, à son âge et à ses envies.

Nous avons voulu un été généreux, accessible et familial. Un été pour les plus jeunes, avec des animations ludiques et créatives. Un été pour les familles, avec des rendez-vous gratuits et conviviaux. Un été pour les seniors, avec des propositions culturelles, musicales ou de promenade. Un été pour tous les Sénonais, dans toute la ville.

Cette richesse repose sur l'engagement des services municipaux, des associations, des partenaires, des artistes et des bénévoles qui contribuent, chacun à leur place, à faire vivre Sens. Leur mobilisation permet d'offrir une programmation dense, variée et populaire, fidèle à ce que nous voulons pour notre ville : une ville animée, accueillante, vivante, où l'on se retrouve et où l'on prend plaisir à partager des moments simples.

Faire vivre l'été à Sens, c'est aussi renforcer le lien entre les habitants. C'est permettre à chacun de profiter de la ville autrement, de redécouvrir ses espaces publics, ses parcs, son patrimoine, ses quartiers. C'est faire de l'animation municipale un véritable service rendu à la qualité de vie.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été à Sens.

Expression de la majorité

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons défendu une ligne claire : soutenir ce qui est utile aux Sénonais et nous opposer aux choix qui nous semblent éloignés de leurs préoccupations.

Nous avons voté contre le bilan financier 2025. La majorité met en avant un excédent important, mais la réalité est plus contrastée : déficit d'investissement, projets reportés et réalisations qui peinent à suivre les annonces. Avec l'équipe municipale actuelle, le décalage entre les discours et les actes est devenu une habitude. Les Sénonais attendent des résultats, pas du tape-à-l'œil.

Nous avons également voté contre le budget 2026. Les enjeux restent insuffisamment pris en compte. Les récents épisodes de violence liés au narcotrafic, jusqu'à la fusillade qui a marqué notre ville, démontrent pourtant l'urgence d'agir. Nous regrettons qu'aucune réponse forte ne soit apportée alors qu'il est indispensable de recruter rapidement des effectifs supplémentaires de police municipale.

Nous dénonçons aussi l'absence d'un véritable plan d'adaptation des écoles aux fortes chaleurs. Pourtant, pendant que les enfants suffoquent dans certaines salles de classe, la municipalité prévoit d'engager plus de 2 millions d'euros pour

le réaménagement de la place du marché des Champs-Plaisants. Une fois encore, les choix budgétaires clientélistes ne répondent pas aux urgences du quotidien. Cette politique d'aménagement rappelle d'autres erreurs coûteuses, comme les travaux réalisés sur les boulevards, dont nous constatons aujourd'hui le désastre lors des épisodes de fortes chaleurs.

Par ailleurs, nous avons voté contre toute augmentation de la pression fiscale. Avec la revalorisation des bases fiscales, de nombreux Sénonais voient leur facture progresser. Nous refusons toute hausse d'impôt, directe ou déguisée.

En revanche, nous avons soutenu la réhabilitation de logements, le budget du Centre communal d'action sociale et les aides aux associations culturelles.

Notre rôle est clair : proposer, contrôler et défendre l'intérêt général.

À l'approche de la période estivale, nous resterons mobilisés à vos côtés. Nous vous souhaitons à tous un très bel été et adressons nos encouragements à celles et ceux qui continueront à travailler durant les mois de juillet et d'août.

Groupe d'opposition
Rassemblement National - UDR

Les membres du conseil municipal

Les conseillers de la majorité

Paul-Antoine de Carville
Maire

Clarisse Quentin
1^{ère} adjointe au maire, conseiller départemental
chargée de la stratégie municipale, des finances, de la performance publique et de l'ambition culturelle de la ville (finances, pilotage, évaluation, grands équilibres, culture)

Michel Grass
2^{ème} adjoint au maire
chargé des grands projets, du patrimoine communal et de la sobriété des équipements municipaux (bâtiments et équipements municipaux, grands projets, investissements structurants, marchés publics)

Stéphanie Olivier
3^{ème} adjointe au maire
chargée des écoles, des parcours éducatifs et de la jeunesse (écoles, restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire, jeunesse)

Jean-Michel Visse
4^{ème} adjoint au maire
chargé de la sécurité et de la tranquillité publique (police municipale, prévention, hygiène, salubrité)

Ghislaine Pieux
5^{ème} adjointe au maire, conseiller départemental
chargée de la santé, des solidarités et du lien social (CCAS, santé, solidarités de proximité, politique de la ville)

Romain Crocco
6^{ème} adjoint au maire
chargé du sport, des associations et des grands sites de proximité (politique sportive, vie associative, site René-Binet/Fernand Sastre, site des Espaces Savinien)

Sandrine Imbert
7^{ème} adjointe au maire
chargée de la reconquête du cœur de ville, de l'habitat, du commerce et de l'urbanisme (habitat, urbanisme, commerce, cœur de ville)

Lionel Chapey
8^{ème} adjoint au maire
chargé de l'administration au service des usagers (affaires générales, relation aux usagers, démarches, juridique, numérique, innovation)

Pascal Larché
9^{ème} adjointe au maire
chargée de la petite enfance et du soutien aux jeunes familles (modes d'accueil, crèches)

Gérard Brunin
10^{ème} adjoint au maire
chargé de la ville du quotidien, du cadre de vie et de l'environnement (espaces publics, voirie, propreté, espaces verts, milieux naturels, ERP)

Quardiya Boudjemline
Conseiller municipal

Célestin N'Goma
Conseiller municipal délégué en charge de la vie des quartiers

Agathe Marchand
Conseiller municipal délégué en charge du bien vieillir et de la Maison des Séniors

Fabien Le Boucher
Conseiller municipal délégué en charge de la conduite des chantiers et des usages des équipements

Mathilde Herouart
Conseiller municipal

Nicolas Pichard
Conseiller municipal délégué en charge du monde combattant, de la mémoire et de la prévention des risques

Laurence Ethuin-Coffinet
Conseiller municipal délégué en charge du musée et du rayonnement patrimonial

Jean-Pierre Crost
Conseiller municipal

Nicole Langel
Conseiller municipal délégué en charge des ressources humaines et du dialogue social

Jimmy Bonnabeau
Conseiller municipal

Charlotte Vaillant
Conseiller municipal

Oreste Pessaud
Conseiller municipal délégué en charge des médiathèques et du spectacle vivant

Améline Vanlauwe
Conseiller municipal

Nicolas Le Roy
Conseiller municipal en charge du commerce de proximité, de l'artisanat et de la vitalité commerciale

Delphine Marquet
Conseiller municipal

Goran Radovanovic
Conseiller municipal

Emma Ricci
Conseiller municipal

Gérard Adolphe
Conseiller municipal

Béatrice Flory-Anastase
Conseiller municipal

Boniface Fomo
Conseiller municipal

Les conseillers de l'opposition Groupe Rassemblement National

Ludovic Massard
Conseiller municipal

Marine Vigne
Conseiller municipal

Luc Bernier
Conseiller municipal

Mélody Robichon
Conseiller municipal



Permanences des élus

• **Permanence du maire**
uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h
à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00

• **Permanence de Célestin N'goma**
(sans rdv)
- 1er mercredi de chaque mois : centre social des Chaillots de 9h30 à 11h sans rdv
- 2e et 4e mercredi de chaque mois : La Ruche de 9h30 à 11h sans rdv
- 3e mercredi de chaque mois : hôtel de ville de 9h30 à 11h sans rdv
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00



Prochain conseil municipal lundi 28 septembre à 18h30

retour en images



Stickball solidaire



Folies manuelles



Installation d'Epona au musée



Commémoration de l'appel du général de Gaulle du 18 Juin 1940



Exposition Karen Pentsch



Bibliambule



Les Guinguettes



Festival synodales



Nuit du handicap



Soirée du monde



Exposition Un Album de Famille



34^{ème} édition

Festival international d'orgue

Michelle Leclerc

Les dimanches 12 - 19 - 26 juillet
et 9 - 16 et 23 août 2026

17h en la Cathédrale Saint-Etienne de Sens - Entrée libre

